

Courrier case postale 33, 1020 Renens 2
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>
Mail secretariat@citrap-vaud.ch
Date 27 août 2013

Service du développement territorial
M. Gmür, Chef de service
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Procédure de consultation fédérale

Arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2015

Monsieur le Chef du service de développement territorial,

Par la présente, nous accusons réception de votre courrier daté du 22 juillet dernier, concernant l'objet cité en titre.

Après consultation du dossier, voici les éléments dont nous souhaitons vous faire part.

- Nous avons été surpris de constater qu'au niveau national, seules les organisations faïtières de l'économie aient été consultées et non les associations reconnues traitant des questions de transports et mobilité.
- Nous sommes satisfaits que les projets d'agglomération Lausanne-Morges et Yverdon aient été retenus et remercions tous les acteurs de l'important travail effectué pour cette réussite collective.
- Le PALM a d'ailleurs obtenu la meilleure évaluation en termes d'utilité (9 sur un maximum de 12). Mais à cause d'un coût élevé, seul un cofinancement de 35% a été attribué à ce projet.
- D'ailleurs, nous constatons que les critères de classification des coûts ne sont pas évoqués dans le présent rapport.
- Concernant l'évaluation de l'utilité, nous remarquons que les critères sont de plus en plus stricts. Aucun projet n'a passé le seuil des 10 points permettant d'obtenir un taux de cofinancement plus élevé.

- La combinaison des effets de seuil sur les deux critères (coûts / utilité) est problématique. Un différentiel de 10% sur les parts de cofinancement est à éviter. Ceci est un élément dont il faut tenir compte lors de l'élaboration des projets.
- Nous regrettons vivement que les projets de Rivelac et du Chablais n'aient pas obtenu le seuil minimum requis pour l'obtention d'un cofinancement fédéral. Ces deux projets en étaient à leur première mouture car ils n'avaient pas participé à la "première génération" du Fond d'Agglo. Nous nous interrogeons sur les raisons de ces échecs. Un plus grand encadrement de la part des services cantonaux pourrait être souhaitable pour la prochaine génération.

Nous vous remercions d'avoir pris soin d'intégrer la citrap-vaud.ch dans la liste des associations consultées, et vous adressons, Monsieur le Chef du service de développement territorial, nos salutations distinguées.

Jimmy Inghoffer
Président

Daniel Mange
Secrétaire